

Réponses et propositions de l'ADLPG au communiqué « Contournement Ouest : Site en appelle au ministre » (Var Matin 21/02/2007)

### **Oui au désenclavement du Golfe, Non au saccage de l'environnement**

Comment donner le moindre crédit aux dernières propositions contradictoires de l'association Site? La liaison directe par le contournement Ouest de Ste Maxime et la création d'une nouvelle route de 8 km est présentée comme la solution miracle et respectueuse de l'environnement!!

C'est en fait la solution la plus coûteuse, la plus nuisible à tous et la plus inutile!

L'ADLPG s'est toujours opposée au tracé de la voie de transit entre Le Muy et le Golfe de St Tropez, voie inutile, coûteuse et destructrice de sites et espaces remarquables tels le Massif des Maures.

Dès le projet de DVA de 1998, le président du Conseil Général, H Falco, mettait l'accent sur l'incompatibilité de ce projet avec la loi littoral et les élus du Conseil Général, par la voix de leur président en exercice, H Lanfranchi, ont affirmé avec force en août 2005 que la construction d'une nouvelle route Ste Maxime-St Pons les Mures par les collines dominant le Golfe de St Tropez puis se prolongeant jusqu'à l'entrée de Cogolin (Font Mourrier) était une erreur majeure, car ce projet ne résolvait en rien la saturation du trafic au fond du Golfe. Pire, ce projet augmentait encore le phénomène d'entonnoir pour l'accès à la presqu'île de St Tropez.

Comment demeurer silencieux, ou pire encore, favorable à un tracé qui détruit le massif des Maures et la plaine de Grimaud, traverse la zone d'habitation la plus dense de Grimaud, provoquant pour un coût démesuré des expropriations, des nuisances importantes et un bouleversement désastreux et irréversible sur l'environnement.

Comment affirmer que le passage des camions au plus près de lotissements tels le Cros d'Entassi, La Colline, Les hauts de Grimaud, Bartole, Les Mas du Golfe, les Hauts de Beauvallon, ne crée pas de nuisances....

Les affirmations de l'association Site ne sont pas recevables quand il s'agit de détourner toutes les nuisances du trafic routier sur les communes voisines.

L'ADLPG considère, en accord avec le Conseil Général du Var, que l'amélioration du réseau existant **en traitant tous les accès vers le Golfe**, permettra d'améliorer considérablement la situation, au moindre coût, sans créer des destructions et nuisances supplémentaires

La forêt, fragilisée par des sécheresses répétées, doit être sauvegardée car elle constitue l'un des éléments les plus marquants de notre patrimoine et l'attrait essentiel pour le tourisme, moteur de l'économie locale.

La nouvelle route initialement projetée par la DDE dans le DVA de 1998 serait, dans des zones actuellement vierges de toute construction, un tremplin incontrôlable à une urbanisation.

Le DVA a été élaboré voici bientôt 10 ans, il est totalement dépassé et inadapté au cadre actuel **ou la préoccupation environnementale et la lutte contre la pollution deviennent enjeux de société.**

De surcroît, la future route projetée ramènerait tout le trafic au rond point de la Foux, véritable entonnoir pour l'accès à Saint Tropez, et donc ne résoudrait pas le problème d'engorgement des voiries anciennes ou nouvelles.

## **Des propositions concrètes et efficaces**

L'association ADLPG a justement été créée pour lutter contre les effets désastreux du « tout bitume, tout béton » dans un cadre particulièrement préservé et de renommée internationale, le Golfe de St Tropez, et rechercher des solutions à l'amélioration de la fluidité de la circulation, pour les résidents et travailleurs du golfe, adaptées et respectueuses de ce cadre.

L'association a déjà proposé aux pouvoirs publics de budgétiser sans délai des travaux réclamés par tous, qui consistent dans **l'amélioration des routes existantes** (La Garde Freinet, La Môle, Le Plan de la Tour...) souvent dangereuses, la transformation des points difficiles tels que le rond point de la Foux, une meilleure information sur les itinéraires et leur fluidité par voie d'affichage électronique dès le LUC et au Muy, la suppression du « stop » à la sortie de la D255 en direction de l'A8...

**Actuellement, seule la sortie du MUY est indiquée pour accéder au golfe de St Tropez ce qui a pour effet de pousser la totalité du trafic sur Ste Maxime.**

**Si la route du Luc à St Tropez par la Garde-Freinet était mise au gabarit et sécurisée, elle permettrait alors de doubler l'accès au golfe.**

**Il serait alors possible d'avoir une signalétique « Golfe de St Tropez OUEST » (Grimaud Cogolin St Tropez Cavalaire) au Luc et « Golfe de ST Tropez Est » (Ste Maxime etc...) au Muy. Ce qui correspondrait alors à un contournement de ST MAX sans voies nouvelles.**

Ces premières propositions rejoignent les positions déjà prises par le Conseil Général, puisque deux importants chantiers sont en cours : L'accès à La Garde Freinet jusqu'au village, avec ensuite son contournement, et l'amélioration de la D25 Le Muy-Ste Maxime.

En deuxième lieu, **L'ADLPG a présenté dans les dernières semaines des propositions cohérentes et audacieuses, élaborées dans la concertation avec d'autres associations responsables, pour répondre aux besoins légitimes des populations du Golfe: amélioration du trafic routier, fluidité des déplacements, diminution des nuisances, et...respect de la Loi Littoral, loi que semble encore ignorer certains ...**

**Ces propositions ont été couvertes par plusieurs communiqués de presse (Var Matin 19 décembre 2006) et un reportage de France 3 Côte d'Azur (19h-20h du 19 décembre 2006).**

L'essentiel de ces propositions consiste à inverser le mode de raisonnement qui prévalait jusqu'à présent : le schéma retenu consiste à se préoccuper en priorité des populations résidentes de la bande littorale Ste Maxime-St Tropez, car la résolution de leurs problèmes de déplacement permettra de facto aux « extérieurs » de venir et de partir du Golfe sans problème

Les habitants et résidents de la bande littorale induisent la grosse majorité des déplacements, selon les statistiques publiées dans le SCOT de 2006 et dans le DVA de 1998.

**Un mode de transport en site propre type tramway, complété par des dessertes maritimes renforcées répond de manière optimale aux besoins de déplacement de la plus grande partie des population habitant ou résident le long de la bande littorale. Ainsi l'espace urbain sera en partie libéré au profit des « extérieurs », qui pourront venir travailler et transiter sans problème dans le Golfe.**

**L'ADLPG entend s'attacher principalement au projet de tram, car, en complément des aménagements de l'existant, il est susceptible de résoudre les problèmes de saturation du Golfe.**

Le dossier DVA comme tous les dossiers déposés depuis 30 ans se sont préoccupés de la création de voiries nouvelles, au profit des non résidents du Golfe, sans jamais aborder en fait le problème majeur : La saturation estivale, qui déborde sur les périodes de plus en plus large, y compris en ce mois de février 2007 du fait de travaux à l'entrée de Ste Maxime, provient pour 53% au minimum (source DVA) des résidents de la bande littorale !

S'attaquer aux déplacements de cette population par la création d'un transport en site propre type tram permet de revenir à un trafic fluide, car une partie significative des déplacements des résidents et habitants de la bande littorale utilisera ce mode de transport « révolutionnaire » (il a été créé en 1852 !) écologique et économique. Il n'est pas anodin de rappeler que 11 agglomérations ont réalisé de tels projets et que 14 nouveaux projets sont en phase de réalisation, avec des technologies diverses. Un tram sans alimentation énergétique aérienne serait un atout supplémentaire, dans un cadre exceptionnel.

Les premiers contacts entrepris avec des constructeurs de plate formes et des exploitants en concession, montrent que le tram St Tropez-Ste Maxime serait (très) rentable et pourrait être réalisé sans financement publics importants (Par exemple, à Bordeaux, les subventions publiques représentent 15% du coût total).

Le non-usage de la voiture par une partie des résidents du Golfe libèrera d'une part la voirie, au profit des déplacements de transit ou de visite, et d'autre part libèrera surtout des places de parking. Ainsi la création de nouveaux parkings importants s'avère complètement inutile d'après les premières simulations effectuées, car les usagers du tram laisseront leur véhicule chez eux, là où ils résident (habitation, camping, résidences de tourisme...).

La desserte du pôle de santé et du Lycée représente aussi un objectif prioritaire, qui évitera un nombre significatif de déplacements par véhicule.

La ligne de tram à voie unique, avec deux gares de croisement à St Pons et La Foux, pourra utiliser les emprises publiques existantes (ex train du littoral), compatibles avec une piste cyclable. Une rame de tram permet de transporter 300 personnes, à des vitesses de 20 à 25 km/h. Les usagers maîtriseront ainsi leur temps de déplacement et surtout, ils maîtriseront le coût de ces déplacements, avec des économies considérables (un trajet A/R coûte actuellement plus de 10 euros et dure plus longtemps qu'un trajet en tram)

Tous les acteurs, élus, habitants et résidents du Golfe, entreprises, sont invités à soutenir ces propositions pour un mode de transport alternatif, écologique et moderne.

Les élus locaux sont dès à présent systématiquement associés à ces propositions depuis leur formulation. Nous les remercions par avance de leur soutien, car ce sont eux qui par leur clairvoyance permettront la réalisation de ce projet, en complément de l'amélioration déjà programmée du réseau existant.

Le bureau de l'ADLPG, représenté par son président, Y Lequin

NB Un site Internet sera prochainement ouvert pour recueillir les propositions et fournir à tous le maximum d'information en organisant le débat le plus large autour de ces propositions.